



## ORDRE DU JOUR

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHAMBLY LE 3 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30**

---

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1.1. Adoption de l'ordre du jour

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2024

#### **3. AVIS DE MOTION**

S.O.

#### **4. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

4.1. Adoption du règlement final 2024-1446-02 modifiant le règlement 2020-1446 concernant les animaux

4.2. Adoption du règlement final 2024-1526 décrétant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2025

4.3. Adoption du règlement final 2024-1527 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la ville de Chambly pour l'année 2025

4.4. Adoption du règlement d'emprunt final 2024-1524 décrétant une dépense et un emprunt de 6 519 000,00 \$ pour la réfection de la rue Langevin, à l'ensemble, sur 25 ans

4.5. Adoption du règlement d'emprunt final 2024-1525 décrétant une dépense et un emprunt de 6 804 000,00 \$ pour la réfection de la rue Lapalme, sur l'ensemble du territoire, sur 25 ans

4.6. Adoption du règlement final 2024-1430-03A modifiant le règlement 2020-1430 du plan d'urbanisme de la Ville de Chambly concernant la propriété du 2380, avenue Bourgogne

4.7. Adoption du second projet de règlement 2024-1431-33A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à agrandir la zone commerciale C-007 ainsi que la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-010, afin d'inclure une partie du lot 4 069 689 de la propriété du 2380, avenue Bourgogne à la zone C-007 et l'autre partie à la zone R-021, et à permettre un ratio de 1 case/60 m<sup>2</sup> pour de l'entreposage relié à l'usage de commerce C-8 amusement

4.8. Adoption du règlement final 2024-1359-09A modifiant le règlement 2017-1359 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la ville de Chambly visant à agrandir l'aire de paysage périvillageoise P-5 à même l'aire de paysage villageoise P-6 correspondant à la partie arrière de l'emplacement au 2380, avenue Bourgogne, donnant sur la rue des Carrières

## **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 5.1. Autorisation de signature du bail pour les locaux au 1991, boulevard de Périgny, pour une superficie d'environ 2950 pieds, au montant de 23 \$ le pied carré, pour une durée de 3 années avec la possibilité d'une année optionnelle
- 5.2. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 5.3. Dépôt de la liste des dons conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en milieu municipal pour l'année 2024
- 5.4. Établissement d'un nouveau lieu où pourra siéger la cour municipale commune de la Ville de Chambly

## **6. FINANCES**

- 6.1. Dépôt par la direction générale de la liste des amendements budgétaires pour la période du 22 octobre au 18 novembre 2024
- 6.2. Dépôt des listes des paiements effectués à l'égard des dépenses préautorisées pour les activités de fonctionnement et les activités d'investissement pour la période du 22 octobre au 18 novembre 2024
- 6.3. Prévisions budgétaires de l'année 2025 et autorisation du paiement de la quote-part à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
- 6.4. Prévisions budgétaires de l'année 2025 et autorisation du paiement de la quote-part à la Communauté métropolitaine de Montréal
- 6.5. Autorisation de paiement de la contribution 2025 à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour les services de transport collectif
- 6.6. Prévisions budgétaires de l'année 2025 et autorisation du paiement de la quote-part à la MRC de la Vallée-du-Richelieu
- 6.7. Prévisions budgétaires de l'année 2025 et autorisation du paiement de la quote-part à la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly-Marieville-Richelieu (SECTEAU)
- 6.8. Résolution de concordance, de courte échéance, et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 11 875 000 \$ qui sera réalisé le 17 décembre 2024
- 6.9. Affectation de revenus réalisés en 2024 de la vente de terrains dans la zone industrielle
- 6.10. Modification de la source de financement de deux projets inscrits au Programme des immobilisations 2024-2025-2026
- 6.11. Approbation de la démarche de gestion des actifs de la Ville de Chambly
- 6.12. Établissement du taux par kilomètre pour les déplacements d'un employé dans le cadre de son travail
- 6.13. Appui à la demande du Centre communautaire l'Entraide Plus aux fins de l'exemption des taxes foncières
- 6.14. Appui à la demande de l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly aux fins de l'exemption des taxes foncières

## **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

## **7. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- 7.1. Demande au ministère des Transports et de la Mobilité Durable pour modifier les limites de vitesse sur le boulevard Fréchette entre le boulevard Anne-Le Seigneur et la rue Patrick-Farrar
- 7.2. Demande de financement au Programme d'aide financière de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase 2 – Mise en valeur et aménagement de sentiers pédestres au parc naturel des Ruisseaux
- 7.3. Demande de révision de l'architecture et de l'aménagement paysager, projet de construction Aera-Chambly comprenant un bâtiment mixte (commerces et logements) sur les emplacements au 1854, avenue Bourgogne, 241 à 242, 251, 267, 271 à 279, rue Caron ainsi que le lot 2 346 961 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.4. Autorisation de construction d'une habitation unifamiliale isolée au 27, rue du Centre, lot 2 346 674 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme avec conditions
- 7.5. Autorisation de construction industrielle au 7500, rue Samuel-Hatt, lot numéro 6 616 197 du cadastre du Québec - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme avec conditions
- 7.6. Autorisation d'un projet d'enseigne commerciale au 1854, avenue Bourgogne, lot 6 586 022 du cadastre du Québec - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.7. Nomination de deux membres pour la Table consultative environnement et développement durable
- 7.8. Renouvellement du mandat de monsieur Christian Leclerc et monsieur Antoine Gauthier à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2026

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1. Approbation de la liste des dons ou de soutien à certains organismes pour une adhésion, un événement, de la promotion ou de la publicité
- 8.2. Approbation de la liste des contributions financières et/ou techniques à certains organismes pour une adhésion, un événement, de la promotion ou de la publicité
- 8.3. Adoption de la nouvelle Politique culturelle de Chambly et de son plan d'action 2025
- 8.4. Autorisation au Service loisirs et culture de déposer une demande d'aide financière au ministère de la Culture et de Communications du Québec afin de conclure une entente de développement culturel 2025-2027 au montant total de 210 000 \$
- 8.5. Adoption du bilan 2024 du plan d'action 2024-2026 à l'égard des personnes handicapées
- 8.6. Adoption du plan d'action 2025 à l'égard des personnes handicapées
- 8.7. Versement d'une contribution financière d'un montant de 15 600 \$ à « La Corne d'abondance » reconnu selon la Politique d'admissibilité et de soutien des organismes
- 8.8. Modification de la résolution 2023-08-337 concernant la période de réalisation du programme d'aide financière pour la relance culturelle, découlant de la Politique d'admissibilité et de soutien des organismes
- 8.9. Octroi du contrat de gré à gré relatif à l'acquisition, la livraison et l'installation d'un bâtiment Coolbox à l'entreprise Les constructions prospère inc. pour un montant de 132 623,66 \$ incluant les taxes applicables

## **9. SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS**

- 9.1. Octroi du contrat TP2024-31 relatif à l'entretien du réseau d'égout, nettoyage des puisards et des conduites pluviales pour 3 ans à l'entreprise Sanivac pour un montant de 640 741,30 \$ incluant les taxes applicables
- 9.2. Engagement de la dépense pour le sel de déglacage des chaussées dans le regroupement d'achat CS20242025 de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour la saison hivernale 2024-2025 pour un montant estimé de 112 146,62 \$ incluant les taxes applicables pour 1 000 tonnes métriques

## **10. SERVICE DU GÉNIE**

- 10.1. Autorisation de vente de certains équipements de traitement des eaux usées à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 9 715,39 \$ incluant les taxes applicables

## **11. SERVICE D'INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

S.O.

## **12. RESSOURCES HUMAINES**

- 12.1. Confirmation d'embauches et de nominations
- 12.2. Ententes intervenues avec les syndicats
- 12.3. Abolition de la Politique favorisant le développement de la main-d'œuvre pour l'entrée en vigueur d'un nouveau programme
- 12.4. Révision de la Politique sur l'appréciation de la contribution des employés cadres
- 12.5. Suspension sans solde RH 2024-012
- 12.6. Suspension sans solde RH 2024-014
- 12.7. Fin d'emploi RH 2024-013

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

S.O.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

- 14.1. Levée de la séance